

# Pass Porc

N° 8

Janvier 2017

Les informations porcines de Chêne Vert Conseil



**EDITO**

## 2017, dans la poursuite de nos engagements !

**C**hers partenaires,  
C'est avec beaucoup de plaisir qu'au nom de toutes les personnes qui composent les équipes des cabinets vétérinaires de Chêne Vert Conseil, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2017.

2016 a été une année "chargée", à différents égards compte tenu des évolutions réglementaires et conjoncturelles.

En ce qui nous concerne, en plus de vous accompagner dans ces changements et de les vivre à vos côtés, la tenue des RIPP a été un événement supplémentaire que nous avons assuré avec passion. Compte tenu des nombreux retours positifs qui ont fait suite, nous avons décidé de reprendre dans cette lettre quelques points importants qui y ont été traités concernant la gestion sanitaire et zootechnique de la cochette.

Ainsi, dans ce 8<sup>e</sup> numéro de notre lettre Pass Porc, Dorothee Desson et Fabien Larcher ont rédigé un article reprenant les messages principaux que nous avons souhaité faire passer en mars dernier.

Comme notre rôle est aussi de vous informer en temps réel des évolutions sanitaires, vous trouverez dans ces pages un article écrit par Gwenaël Boulbria et Valérie Normand traitant des principales actualités sanitaires françaises et internationales. Croisons les doigts pour que nous n'entendions parler de ces maladies que par le biais d'articles scientifiques ou de communication de nos confrères étrangers et que nous n'y soyons jamais confrontés ! Le paragraphe d'alerte sur l'utilisation des vaccins vivants SDRP fait suite, lui, à des observations que nous avons pu faire sur le terrain.

En 2017, nous espérons pouvoir poursuivre la mission que vous nous avez confié avec sérieux et dans la continuité des actions menées jusqu'à présent. Nous vous souhaitons une belle année qui vous apportera, nous l'espérons, entière satisfaction sur les plans personnel et professionnel.

Bien à vous,

Dr Arnaud LEBRET  
PORC. SPECTIVE



**PAROLE D'EXPERT**

## Renouvellement

### La gestion du sanitaire est indispensable

Les RIPP 2016 ont été l'occasion d'un échange sur les stratégies d'intégration des reproducteurs. L'introduction d'animaux extérieurs dans un élevage implique une gestion drastique de leur statut sanitaire.

#### La gestion du renouvellement doit répondre à plusieurs exigences :

- Une exigence technique afin de permettre aux futurs reproducteurs d'exprimer leur potentiel génétique.
- Une exigence sanitaire qui doit permettre :
  - D'éviter aux reproducteurs d'exprimer une pathologie qui viendrait impacter leurs résultats techniques. Lors des RIPP 2016, François Pinsault, de la SCEA de Bellevue, nous a bien montré l'impact technique (baisse de la prolificité sur toute la carrière de la truie) d'une circulation de Grippe lors de la phase de quarantaine.
  - D'éviter lors de l'intégration de ces reproducteurs une déstabilisation sanitaire pour le reste de l'élevage (truies et post-sevrage / engraissement). L'importance de ce point pour des pathologies telles que le SDRP ou le mycoplasme a été bien décrite lors des précédentes éditions des RIPP\*.

Suite et fin page 2...

\* Les recueils sont disponibles sur le site [www.ripp.eu.com](http://www.ripp.eu.com)

## Sommaire

### Renouvellement

La gestion du sanitaire est indispensable ... p. 1 à 2

### Préparation des cochettes

Capitaliser pour l'avenir de l'élevage ..... p. 3

### Vaccins vivants SDRP

Un seul vaccin vivant par élevage ..... p. 4

### International

De nouvelles maladies découvertes ..... p. 4 à 5

### Formations Chêne Vert Conseil

Calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2017 ..... p. 6



## Renouvellement

# La gestion du sanitaire est indispensable (suite)

### Connaître le statut des futurs reproducteurs

Achat ou auto-renouvellement, quelle que soit la stratégie de renouvellement choisie, l'ensemble des intervenants des RIPP 2016 sont tous d'accord sur l'importance de connaître le statut sanitaire des futurs reproducteurs. Ceci doit permettre :

- De ne pas intégrer, parmi les truies, des animaux porteurs de nouveaux germes dont la circulation sera très délicate à gérer (notamment le SDRP et *Actinobacillus pleuropneumoniae* même dans un élevage non indemne) ;
- D'adapter la stratégie d'intégration en fonction du différentiel de statut sanitaire (vaccination, traitement, contamination). L'introduction de cochettes indemnes de mycoplasme dans un élevage positif doit s'accompagner d'un véritable audit préalable de la circulation du germe pour éviter une déstabilisation qui interviendra parfois plusieurs mois plus tard. (Dr Guillaume Friocourt, Selvet, Groupe vétérinaire Chêne Vert Conseil, communication en cours).

Le Dr Gerrit Bronsvort a précisé : "Les maladies peuvent venir avec les cochettes, et de plus gratuitement !". Ces dires font écho à la présentation du Dr Poul Jensen (SPF, Danemark) qui insistait sur ce point également lors des RIPP 2012.

### La quarantaine : un outil indispensable à tout élevage

Un consensus s'est aussi dessiné parmi les intervenants sur le point suivant. Il est important que la cochette qui entre au contact des truies soit immunisée contre les germes qui circulent dans l'élevage mais qu'elle ne soit pas excrétrice afin de ne pas risquer de relancer la pathologie.



La stratégie de renouvellement doit s'adapter au statut sanitaire de l'élevage.

La quarantaine est un outil indispensable pour réussir ce challenge. On considère que cette période se déroule en 2 phases : une première phase d'observation où l'on s'assure que les animaux n'entrent pas avec une maladie, et une seconde phase d'adaptation pendant laquelle on prépare la cochette au sanitaire de l'élevage. La seconde devrait présenter deux sous-divisions : une première de contamination qui doit permettre à la cochette de rencontrer certains germes de l'élevage et ainsi de développer une bonne immunité puis une seconde de repos qui lui permette de ne plus excréter le germe.

Or, comme l'a précisé le Dr Françoise David (Selvet, Groupe vétérinaire Chêne Vert Conseil), la conduite classique de la quarantaine en France (5 semaines de durée) est parfois trop courte pour réaliser ce triple challenge. Les durées classiques de quarantaine à l'étranger sont bien souvent plus longues. Par exemple, selon le Dr Perle Boyer de l'Université du Minnesota, la durée est de 12 semaines aux USA dans le cadre d'une problématique de mycoplasme. La quarantaine reste encore trop souvent le parent pauvre de l'élevage, il convient de rappeler son importance.

### Stratégie de renouvellement adaptée à son élevage

Les stratégies de renouvellement sont multiples, on peut notamment citer :

- L'auto-renouvellement avec différentes modalités (croisement alternatif, noyau de grands-parentaux (GP)),
- L'achat de cochettes (avec des âges de réception variables).

Quelle que soit la stratégie, il faut la réfléchir à l'échelle de son propre élevage.

Par exemple, l'auto-renouvellement présente un risque majeur pour un élevage contaminé par *Actinobacillus pleuropneumoniae*. Vu qu'il est très difficile de maîtriser l'excrétion et le portage de ce germe, on risque de le réintroduire de façon régulière dans le cheptel truie et ainsi entretenir la circulation dans l'élevage.

Par contre, Selon le Dr Guerit Bronsvort, l'auto-renouvellement est une solution sanitaire intéressante pour les élevages qui ont un bon statut sanitaire. L'exemple donné lors des RIPP 2016 est intéressant : pour un élevage SPF (Specific Pathogen Free) indemne des principales pathologies du complexe respiratoire porcin (*Mycoplasma hyopneumoniae*, *Actinobacillus pleuropneumoniae*, SDRP...), l'auto-renouvellement permet de fermer l'élevage et ainsi de maintenir son statut sur le long terme.

On pourrait continuer la liste des exemples mais il sera toujours difficile de tirer une conclusion générale sur la question du choix du mode de renouvellement des truies. La réponse ne peut venir que d'une bonne connaissance du statut sanitaire de son élevage, des moyens matériels disponibles (parc bâtiment...), des contraintes économiques...

Bien sûr une discussion avec vos partenaires techniques et sanitaires pourra vous aider dans ce choix.

Fabien LARCHER  
SELVET



## Préparation des cochettes

# Capitaliser pour l'avenir de l'élevage

**La maîtrise de la croissance de la cochette détermine ses performances futures et sa longévité. Focus sur les étapes clés de la croissance de la future truie de 30 kg à sa première mise-bas.**

Qu'elles soient auto-renouvelées ou achetées, les cochettes sont l'avenir de l'élevage. Bien préparées, elles auront une carrière longue et productive. Dans le cas contraire, le taux de renouvellement sera élevé et une partie des truies seront réformées avant d'atteindre les rangs 3, 4 et 5 qui sont les plus productifs de leur carrière. Pour optimiser la conduite des cochettes, la mesure d'Épaisseur de Lard Dorsal (ELD) est un atout majeur.

### Les enjeux de la croissance entre 30 et 110 kg

L'alimentation de 30 kg à 110 kg conditionne la carrière de la femelle. Les aliments pour porcs charcutiers sont à utiliser avec précaution car la cochette doit développer du tissu gras en même temps que du tissu musculaire. L'aliment destiné aux truies gestantes ne répond pas non plus à tous les besoins. L'idéal serait un aliment dont la teneur en lysine digestible est au minimum de 0,8 g/MJ d'énergie nette (Nathalie Quiniou, IFIP, RIPP 2016). Il est conseillé de rationner modérément (10 à 15 % de la quantité consommée à volonté) pour permettre une bonne croissance tout en limitant le dépôt de muscle au profit du gras sans dégradation des performances de reproduction.

Si la croissance est trop lente (GMQ < 500 g/jour) la cochette sera légère et petite ce qui portera préjudice à sa venue en chaleur et sa future mise-bas. Dans le cas contraire, une croissance trop rapide (GMQ > 800 g/jour) sera également néfaste car la fragilité des aplombs limitera la longévité de la truie. La croissance recherchée entre 25 et 110 kg est de 700 g contre 650 g par jour entre 110 et 145 kg. Il est donc très utile de connaître le poids et l'âge d'entrée en quarantaine afin de calculer le GMQ par jour de vie.

Gestion de la cochette entre 30 et 110 kg	
GMQ	650 g à 700 g
Aliment	9,4 MJ d'énergie nette/ kg
	0,8 g de lysine digestible / MJ d'EN
Rationnement modéré	10 à 15 % en dessous de l'ad libitum
Phosphore digestible	3,0 g/kg
Calcium	9,0 g/kg

### La cochette à partir de 110 kg

#### 1/ La quarantaine : une période stratégique !

##### • La durée

Comme abordé précédemment, une quarantaine longue apporte des avantages non négligeables pour la bonne gestion sanitaire. Les objectifs de poids et d'âge à la première IA puis à la première

mise-bas sont des critères indispensables pour le choix des âges de livraison et d'entrée en quarantaine. Dans le cas d'une conduite nécessitant la livraison d'un lot de cochettes pour plusieurs bandes, la livraison d'animaux de deux âges semble nécessaire.

##### • Le logement

La quarantaine doit permettre à la cochette de préparer sa carrière de reproductrice. La bonne ventilation, voire même le chauffage du logement, sont primordiaux. Un sol sec et sain préserve la santé des onglons et limite les risques de glissades. L'emplacement de la quarantaine doit permettre de respecter les règles de biosécurité.

##### • L'alimentation

Pendant les 3 premières semaines, la cochette sera alimentée à volonté. Ensuite, un rationnement en fonction du gabarit est à mettre en place. La mesure de l'épaisseur de lard dorsal est un outil intéressant permettant d'objectiver l'état des cochettes. En règle générale, l'ELD doit être comprise entre 10 et 12 mm sur deux couches avant la mise sous Altrenogest.

Gestion de la cochette de l'IA au 1 <sup>er</sup> sevrage				
	De l'IA à l'écho	De l'écho au 84 <sup>e</sup> jour	Du 84 <sup>e</sup> jour à la mise-bas	Lactation
Poids	140 - 150 kg	-	200 kg	-
ELD	12 - 15 mm*	-	18 - 20 mm*	-
Aliment	Gestante 9 à 9,5 MJ d'EN/kg	Gestante 9 à 9,5 MJ d'EN/kg	Gestante 9 à 9,5 MJ d'EN/kg	Allaitante 10 MJ d'EN /kg
Exemple de rationnement	2,5 à 2,7 kg	2,4 kg minimum	3 kg à 3,2 kg (progression sur 2 ou 3 jours)	Favoriser la consommation au maximum

\* mesures sur deux couches

#### 2/ La verraterie

L'entrée en verraterie est une période propice à la réalisation d'un flushing alimentaire.

Il correspond à une augmentation de la ration de l'ordre de 800 g à 1 kg (par rapport à la ration de base) sur une durée minimum de 10 jours en fin de période de synchronisation.

Le flushing alimentaire favorise des chaleurs franches et un bon développement (qualitatif et quantitatif) des follicules permettant d'assurer in fine une bonne fertilité.

Au moment de l'IA, les ELD des cochettes doivent être comprises entre 12 et 15 mm sur deux couches.

Dorothee DESSON  
PORC. SPECTIVE

## Vaccins vivants SDRP

# Un seul vaccin vivant par élevage

**Si la tentation existe d'utiliser différents vaccins vivants dans son élevage, cette pratique est à bannir au risque de favoriser l'apparition de souches recombinantes.**

Depuis quelques mois, 3 vaccins SDRP destinés aux truies et à leurs issus sont sur le marché. Ces 3 vaccins contiennent des souches atténuées (sans "pouvoir pathogène") mais vivantes c'est-à-dire capables de se répliquer et de diffuser d'un élevage à l'autre.

Même si ce point ne figure pas dans le RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit), deux vaccins différents ne devraient pas être utilisés de manière concomitante dans le même élevage. Par exemple, il ne faut pas utiliser un type de vaccins sur les truies et un autre sur les porcelets.

### Souches recombinantes

En effet, hormis leur virulence, ces virus possèdent les mêmes propriétés que des souches sauvages et sont capables de se recombiner, dans certaines conditions et certainement de manière exceptionnelle, entre eux. La recombinaison est un phénomène génétique qui conduit chez un animal infecté par 2 souches différentes de SDRP à l'apparition d'une souche mosaïque qui comporte une partie du génome de chacune de ces souches.

Ainsi, le risque est de voir apparaître des souches dites recombinantes dont on ne peut pas présager la virulence, la persistance et la diffusion dans un élevage donné voire entre élevages.



*Un plan de vaccination contre le SDRP doit être raisonné et prendre en compte différents paramètres.*

## International

# De nouvelles maladies découvertes

**Focus sur les principaux nouveaux virus rencontrés hors de nos frontières en 2016.**

### Nouveau virus du porcelet trembleur à la naissance aux USA

Le premier cas de porcelets trembleurs à la naissance a été décrit aux États-Unis en 1922. L'apparition de tremblements congénitaux sur les porcelets nouveaux nés (entre 0 et 2 jours de vie) est souvent attribuée à des virus non identifiés dits de type All. Ces tremblements touchent de quelques porcelets à l'ensemble de la portée et varient en intensité, d'un discret tremblement de la tête qui cesse au repos à un tremblement violent de tout le corps. Ce sont principalement les portées issues de cochettes qui sont atteintes suggérant une influence du statut immunitaire de la mère.

La sévérité de la maladie dépend de la capacité du porcelet à téter sa mère malgré les tremblements. Le plus souvent la mortalité est la conséquence de la privation de lait chez des porcelets incapables de téter.

Aux États-Unis, la prestigieuse université de l'Iowa a récemment identifié un autre virus responsable de tremblements congénitaux chez le porcelet. Il s'agit d'un virus du genre *Pestivirus* qu'ils ont choisi de nommer CT (*Congenital Tremor*)-*Pestivirus*. Les signes cliniques interviendraient lorsque la truie est infectée avant 70 à 80 jours de gestation, c'est-à-dire avant que les fœtus ne soient immunocompétents. Au cours de leur étude, les chercheurs ont observé une augmentation du nombre de splay-leg mais aucune conséquence sur le nombre de mort-nés ou de momifiés.





Les porcelets atteints de tremblements ont des difficultés à téter.  
Le défaut d'alimentation est souvent la cause de mortalité.

### **Seneca Valley Virus, nouveau virus des maladies vésiculeuses du porc**

Les maladies vésiculeuses du porc se manifestent par de l'hyperthermie plus ou moins marquée et l'apparition de vésicules. Lorsque ces vésicules éclatent, elles forment alors un apte.

La maladie vésiculeuse la plus inquiétante pour l'élevage est la Fièvre Aphteuse, maladie réglementée en France et dans le monde. Elle se traduit par une atteinte de l'état général et l'apparition de vésicules localisées aux pieds à la base des onglons et se manifeste donc par de l'abattement, de l'anorexie et des boiteries. La Fièvre Aphteuse est très contagieuse et transmissible à l'homme. L'observation de vésicules ou d'aptes sur des porcs doit toujours motiver l'appel de votre vétérinaire pour établir avec certitude le diagnostic.



Source : 3trois3

Mais d'autres pathogènes sont à l'origine de tels symptômes, tels que les virus de la Maladie Vésiculeuse du Porc ou le *Seneca Valley Virus*, maladie émergente découverte en Amérique du Nord dans les années 2000.

Le *Senecavirus* infecte tous les porcs. Chez les truies et les charcutiers, il se traduit par un syndrome fébrile (abattement, hyperthermie) et l'apparition de vésicules sur le groin, les lèvres, la langue et au niveau des onglons à l'origine de boiteries. Ces signes cliniques ne sont absolument pas différenciables de ceux de la Fièvre Aphteuse.

Il est décrit chez des porcelets issus de truies non malades, malades ou guéries, l'apparition de diarrhées sévères entre 1 et 4 jours de vie, avec un taux de mortalité de 5 à 60 % selon les cas. Le lien entre ces diarrhées et l'infection par le *Seneca Valley Virus* n'a pas encore pu être démontré

irréfutablement mais des études sont en cours au Brésil notamment.

### **Peste porcine en Europe de l'Est**

La Peste Porcine Africaine continue à progresser dans les Pays Baltes et en Pologne. L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) a recensé les facteurs de risque d'introduction en France métropolitaine de façon à mettre en place les mesures de prévention adaptées à son introduction sur le territoire national.

La Peste Porcine Africaine (PPA) est une maladie d'origine virale (de la famille des *Asfaviridés*) fortement contagieuse mais non transmissible à l'homme. Le taux de mortalité varie de 30 % pour les souches les moins virulentes à 100 % pour les souches hautement virulentes. Les signes cliniques principaux sont de l'hyperthermie, de l'anorexie et des hémorragies cutanées au niveau des oreilles, de l'abdomen et des pattes, une détresse respiratoire, des vomissements, des hémorragies nasales ou rectales et parfois diarrhée. Des avortements peuvent constituer la première manifestation d'un foyer.

Les principales voies d'introduction du virus en France sont l'ingestion de sous-produits du porc contaminés via l'alimentation animale (plasma, graisses, gélatine), l'ingestion de viandes ou de charcuteries de porc contaminées par les sangliers et porcs sauvages, et les flux de suidés vivants. En ce sens, l'ANSES propose de renforcer la surveillance en France dans les élevages et de renforcer la surveillance du gibier de repeuplement. En parallèle la sensibilisation des chasseurs à cette problématique a été suggérée.

Au niveau européen, les mesures se concentrent sur les sous-produits animaux et sur les sangliers sauvages. L'Union Européenne propose, dans les zones infectées, d'éliminer un maximum de femelles et d'éliminer les carcasses via l'incinération.

En plus de ces mesures, l'Allemagne a fait le choix de sensibiliser les consommateurs et les touristes sur le risque de propagation de la maladie via la viande de porc et les charcuteries qu'ils pourraient acheter dans des pays où la Peste Porcine Africaine est présente et abandonner sur la voie publique. Des posters sont affichés dans les aéroports et sur les aires de repos autoroutières, des grillages ont été posés autour des aires de repos pour éviter le contact déchets - animaux sauvages.

Le Danemark a fait le choix de renforcer les mesures de biosécurité en élevage et au cours des transports d'animaux vivants. C'est un pays déjà bien sensibilisé à l'importance de la biosécurité.

Ce risque d'introduction en France doit nous amener à respecter scrupuleusement la biosécurité en élevage et à accélérer la mise en place des mesures de biosécurité lors des transports.

Gwenaël BOULBRIA  
Arnaud LEBRET  
Valérie NORMAND  
PORC. SPECTIVE



## Les formations Chêne Vert Conseil

# Calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Retrouvez toutes les formations Chêne Vert Conseil, organisées dans votre département, pour l'année 2017.

Formation	Date	Lieu
<b>Détecter et prévenir les pathologies de ses animaux</b> Détecter et prévenir les pathologies, traiter de façon raisonnée.	<b>6 et 7 février</b> <b>6 et 7 juin</b>	Loudéac (22) Lécousse (35)
<b>Analyser et perfectionner la reproduction</b> Objectif plus de 90 % de truies gestantes : théorie et pratique.	<b>27 et 28 février</b> <b>9 et 10 mai</b>	Pleumeleuc (35) et La Landec (22) Noyal-Pontivy (56) et La Landec (22)
<b>L'engraissement : exigence de technicité</b> Les fondamentaux pour de bonnes performances en engraissement.	<b>6 mars</b> <b>12 juin</b>	Ploumagoar (22) Noyal-Pontivy (56)
<b>NOUVEAUTÉ 2017</b> <b>Réussir sa conduite du post-sevrage</b> Les fondamentaux pour bien réussir le démarrage du futur charcutier. Une étape clé de vos performances.	<b>9 mars</b>	Lécousse (35)
<b>Sevrer des porcelets de qualité</b> Les atouts pour sevrer un maximum de beaux porcelets.	<b>23 et 24 mars</b>	Pleumeleuc (35) et La Landec (22)
<b>Échanges de savoir-faire technique en maternité</b> Du sur-mesure pour s'organiser et réussir en maternité.	<b>Pratique : 2, 9, 16 ou 22 juin</b> <b>Théorie : 23 juin</b>	La Landec (22) Noyal-Pontivy (56)

### Tarifs et financements

Salariés d'élevage et de services de remplacement : les frais pédagogiques sont pris en charge par le FAFSEA dans le cadre du Plan Interentreprises. Les heures de formation réalisées dans ce cadre sont effectuées sur le temps de travail et la rémunération est maintenue par l'employeur.

La formation des chefs d'entreprise agricole contributeurs à VIVEA est gratuite, elle est intégralement prise en charge par le VIVEA (sous réserve d'acceptation du dossier et d'être à jour de votre cotisation formation collectée par la MSA).

Pour les autres publics, des prises en charge sont également possibles, nous contacter.

### Renseignements et inscriptions :

contacter Séverine Chuberre au **02 99 00 91 45**.

**Mail :** [contact@chenevertconseil.com](mailto:contact@chenevertconseil.com)

**Site internet :** [www.chenevertconseil.com](http://www.chenevertconseil.com)

**Pass Porc** est éditée par : **Chêne Vert Conseil**  
ZI Bellevue - 35220 Châteaubourg

**Directeur de la publication :** Arnaud Lebret.  
**Conception réalisation :** Appaloosa.  
**Crédit photos :** Chêne Vert Conseil, Appaloosa.